

**72^e rencontre****7 septembre 2023 9 h à 12 h****Rawdon golf resort****3999 Lakeshore dr, Rawdon, Québec, J0K 1S0**

PERSONNES RESSOURCES		Présent	Absent
	Réjean Gouin Vice-Président	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Vincent Duquette-Rivard (Claudine Ethier) Coordination	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Arianne Sylvestre Secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Manon Gilbert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Isabelle Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Gabriel Blanchet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MRNF	Isabelle Matteau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Yanick Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Anouk Pohnu	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Observateur :

Invité : Anne Theodorescu, Professionnelle de la division de la diffusion et du soutien à la clientèle,
direction de l'inventaire forestier

**COMPTE RENDU***Le cumulatif des rencontres est calculé du 1^{er} avril au 31 mars.

MEMBRES			Présent	Absent	Cumulatif	
Autres utilisateurs	Serge-Alexandre Demers-Giroux	Délégué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	0/4
	Yasmine Kessaci	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement	Maxime Trudel	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	4/4
	Mathieu Dufresne	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
	Élizabeth Rivard	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2/4	
	Patrick Provost	Substitué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	
	Réjean Lachance	Délégué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
	Éric Chiasson	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
Communauté Atikamekw de Manawan	Paul-Émile Ottawa	Délégué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	0/4
	Kevin Dubé	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
	Jean-Noël Dubé	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
Conseil régional de l'environnement	Aurélié Charpentier (Denise Trudel)	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	3/4
	Renald Breault	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
Détenteur de bail de piégeage	Robert Papineau	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	4/4
	Marc Gauthier	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2/4	
Détenteur de bail de villégiature	Michel Moreau	Délégué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2/4	2/4
	Bertrand Grenier	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1/4	
MRC de D'Autray	Jean Hubert	Délégués	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2/4	2/4
	Michael C. Turcot	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
	VACANT	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
MRC Matawinie	Claudine Ethier (Félix Nadeau- Rochon)	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	4/4
	Philippe Gaudet (Alexandre Mathieu- Vaugeois)	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1/4	
	Réjean Gouin	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1/4	
Organisme de bassin versant	Delphine Deléglise	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	3/4
	Stéphanie Chabrun	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
Organismes gestionnaires de ZEC	Nathalie Poitras	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2/4	4/4
	Julie Lachance	Substitué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	
	François Couture	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	
	Robert Gauvin	Substitué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	
Organisme – Réserves fauniques	Patrick Gendreau (Yannick Dufour)	Délégué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2/4	2/4
	Francis Desjardins	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
Titulaire de permis de pourvoirie	Jonathan Leblond	Délégué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	3/4
	François Trottier	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
	Myriam Poirier	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3/4	
	Simon Martin De-Bujanda	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
Titulaire d'un permis d'exploitation d'érablière	Alan Bryson	Délégué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2/4	2/4
	Guy Breault	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	
Véhicules hors route	Michaël Barras	Délégué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0/4	2/4
	Patrick Ricard	Substitué	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2/4	

**Objectifs de la rencontre**

- Adopter les mesures d'harmonisation d'une partie de la planification
- Présenter les secteurs d'harmonisations du comité acéricole
- Discuter de la proposition concernant le transport de bois en période de chasse à l'original à l'arme à feu

Projet d'ordre du jour

Affaires administratives		
13 h 00 à 13 h 05	1. Mot de bienvenue	Réjean Gouin
13 h 05 à 13 h 10	2. Objectifs	Réjean Gouin
13 h 10 à 13 h 15	3. Adoption du projet d'ordre du jour	Réjean Gouin
13 h 15 à 13 h 20	4. Adoption du projet de compte rendu de la rencontre du 13 juin 2023	Réjean Gouin
13 h 20 à 13 h 30	4.1. Suivis de la rencontre du 13 juin 2023	Vincent D.-R.
	5. Adoption du projet de compte rendu de la rencontre du 20 juillet 2023	Réjean Gouin
	5.1. Suivi de la rencontre du 20 juillet 2023	Vincent D.-R.
Dossiers pour décision		
13 h 30 à 13 h 50	6. Transport de bois TFS période de chasse	Vincent D.-R.
Dossiers pour discussions		
13 h 50 à 14 h 10	7. Mise à jour du plan de travail 2023-2024	Vincent D.-R.
14 h 10 à 14 h 20	PAUSE	
Dossiers pour information		
14 h 20 à 14 h 25	8. PAFIT en ligne et rapport de suivi de la consultation publique	Isabelle Matteau
14 h 25 à 14 h 40	9. Présentation rapport FSC	Maxime Trudel
14 h 40 à 14 h 55	10. Bilan TGIRT 2022-2023	Vincent D.-R.
Harmonisation des secteurs d'interventions		
	11. Adoption des mesures d'harmonisation de travaux sylvicoles commerciaux	Isabelle Parent
14 h 55 à 15 h 05	11.1. Secteur TINERABLE	Isabelle Parent
15 h 05 à 15 h 10	12. Modification et ajout mesures d'harmonisations (information)	Isabelle Parent
	12.1. Secteur NORD DEVENYNS	Isabelle Parent
	12.2. Secteur CASTOR	Isabelle Parent
	12.3. Secteur BORY	Isabelle Parent



Harmonisation des secteurs d'intérêts acéricoles (SIA)		
15 h 10 à 15 h 25	13. Adoption des mesures d'harmonisations pour les ajouts SIA	Gabriel Blanchet
	13.1. SIA 141028 (Saint-Donat)	
	13.2. SIA 141042 (Notre-Dame-de-la-Merci)	
	13.3. SIA 141001 (Notre-Dame-de-la-Merci)	
Fermeture de la rencontre		
15 h 25 à 15 h 45	1. Affaires diverses	
15 h 45 à 15 h 55	2. Évaluation de la rencontre	Vincent D.-R.
15 h 55 à 16h 00	3. Prochaine rencontre	Réjean Gouin



DISCUSSION	SUIVIS
1. Mot de bienvenue La rencontre débute à 13 h 12. M. Réjean Gouin, maire de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et vice-président de la Table GIRT 062 souhaite la bienvenue aux délégués.	
2. Objectifs M. Gouin procède à la lecture des objectifs de la rencontre.	
3. Adoption du projet d'ordre du jour L'ordre du jour et les documents nécessaires à la rencontre ont été déposés le 31 août 2023 dans la section Accès aux membres . Le projet d'ordre du jour est adopté et les affaires diverses demeurent ouvertes.	
4. Adoption du projet de compte-rendu de la rencontre du 13 juin 2023 Le compte rendu de la rencontre et les documents de suivi ont été déposés le 4 juillet 2023, dans la section Accès aux membres . Le projet de compte rendu de la rencontre est adopté.	
5. Adoption du projet de compte-rendu de la rencontre du 20 juillet 2023 Le compte rendu de la rencontre et les documents de suivi ont été déposés le 1 août 2023, dans la section Accès aux membres . Le projet de compte rendu de la rencontre est adopté.	
5.1 Suivi de la rencontre du 20 juillet 2023 <u>6.3 SIA 141042 Notre-Dame-de-la-Merci</u> L'harmonisation électronique a été lancée le 7 août 2023 et relancée le 17 août. Le 2/3 des signatures nécessaires n'a pas été rencontré. Le point est ajouté à l'ordre du jour de la présente rencontre. Suivi de la rencontre du 13 juin 2023 <u>AM 5. Suivi du comité acéricole</u> Une rencontre du comité a été planifiée le 20 juillet après l'analyse des secteurs d'intérêts par le MRNF. <u>AM 6. Grille de gestion des écarts pour les TSNC</u> Après discussion avec le MRNF, aucune modification de la grille de gestion des écarts ne sera faite pour l'instant. <u>AM 7. Suivi processus d'harmonisation / comité regroupé</u> La liste des secteurs à harmoniser a été déposée le 6 septembre 2023, dans la section Accès aux membres . <u>AM 8. Suivi du processus d'harmonisation - Adoption des mesures d'harmonisation de travaux sylvicoles non-commerciaux</u> La section travaux sylvicoles non commerciaux a été mis à jour le 6 septembre 2023.	

AM 9. Adoption des mesures d'harmonisation de travaux sylvicoles commerciaux

Le plan de travail a été déposé sur le site web de la TGIRT le 20 juin 2023, dans la section [Accès aux membres](#).

AM 10. Consultation publique PAFIO

Le lien a été déposé sur le site web de la TGIRT le 21 août 2023, dans la section [Consultation publique](#).

AM 12. Calendrier TFS

Le calendrier de chasse a été mis à jour avec l'ensemble des périodes de chasses, incluant l'arc et l'arbalète et déposé sur le site web de la TGIRT le 5 septembre, dans la section [Accès aux membres](#).

PM 2. Programme de financement de la voirie forestière

La présentation a été déposée sur le site web de la TGIRT le 5 septembre 2023, dans la section [Accès aux membres](#).

PM 3. Sondage des délégués et des utilisateurs

Les présentations ont été déposées sur le site web de la TGIRT le 5 septembre 2023, dans la section [Accès aux membres](#).

Suivis de la rencontre du 6 avril 20235. Plan de travail 2023-2024 – Personne-ressource du secteur Faune TGIRT

Il est possible d'inviter une personne-ressource du secteur Faune des interventions ponctuelles nécessitant leur expertise.

La première étape serait donc d'identifier les enjeux/questions nécessitant leur expertise à la Table GIRT ou dans les comités de travail relatif aux enjeux à travailler. Si la TGIRT demande des interventions ponctuelles visant à se renseigner sur des questions précises.

13.1 Forêts ouvertes

La formation Forêt ouverte a été présentée le 7 septembre 2023 en avant-midi.

Suivis de la rencontre du 21 février 20235 Demande d'appui – Révision de la composition obligatoire des Table GIRT

Transmettre la position de la Table GIRT

Suivis de la rencontre du 27 avril 20225.3 Réseau routier stratégique à maintenir et à développer

Valider que les chemins stratégiques ou fréquemment utilisés pour le transport de bois ne soient pas exclus des programmes de subvention pour la voirie forestière (MRNF)

Planifier une rencontre de travail portant sur le réseau stratégique.

Concernant la mesure générique sur le transport du bois, l'ensemble des parties prenantes ont été rencontrées individuellement durant l'été 2023. Une rencontre de comité sur le sujet est à prévoir en novembre.

12.1 Information concernant l'état du réseau routier multiusage



Inviter les délégués à visiter la carte de transport des bois des Laurentides pour valider l'intérêt d'importer l'outil dans Lanaudière.

Suivis de la rencontre du 8 décembre 20216 Mesure d'harmonisation générale – transport de bois en période de chasse

Inscrire le sujet à l'ordre du jour d'une rencontre ultérieure, après avoir tenu un comité de travail avec les délégués concernés.

Suivis de la rencontre du 22 juin 20215 Stratégie régionale de production de bois

Présenter un devis type de travaux d'éducation de peuplement

Suivis de la rencontre du 27 mai 20217 Dérogation COS – Constats d'application

Présenter les résultats de suivi faunique lorsqu'ils seront disponibles.

12.1 Possibilité forestière 2023-2028

Présenter les résultats du projet de recherche sur l'évaluation de la qualité des bois sur pieds.

Suivis de la rencontre du 27 avril 20215 Mise à jour de la carte de suivi des travaux

Ajouter les limites des bassins versants, les informations concernant les baux de villégiature et les sentiers à la carte interactive en ligne.

Suivis de la rencontre du 29 septembre 20216 Synthèse des activités de la Table GIRT 062 pendant la période de confinement

Transmettre aux délégués la liste des éléments à inscrire sur les cartes pour en faciliter l'analyse.

Suivis de la rencontre du 30 janvier 20208 Prévisibilité de la planification forestière et processus d'harmonisation

Faire un bilan de la rencontre de décembre 2020

9 Projet PAFIO décennal

Présenter les prévisions forestières à long terme et des ateliers de travail.

Suivis de la rencontre du 9 juillet 201811.4 Audit FSC

Demander aux auditeurs FSC de venir présenter la démarche d'audit lors d'une prochaine rencontre de la Table GIRT.

Suivis de la rencontre du 24 mai 20188 Sous-comité – Paysage



<p>Modifier le libellé de la définition, de la mise en contexte et de certains objectifs.</p>	
<p>Suivis de la rencontre du 7 décembre 2016</p> <p><u>8 Discussion avec des entrepreneurs non commerciaux</u></p> <p>Poursuivre le contact avec les entrepreneurs non commerciaux afin de convenir s'il est pertinent de les inclure à la Table GIRT 062.</p>	
<p>Suivis de la rencontre du 20 août 2015</p> <p><u>5.1 Chemins multiusages et harmonisation du transport forestier</u></p> <p>Prévoir une présentation des résultats de l'inventaire du réseau routier en pourvoirie réalisé par la FPQ</p>	
<p>6. Transport de bois sur les TFS en période de chasse</p> <p>La coordination présente une synthèse des derniers travaux effectués en décembre 2021 concernant la mesure générique « Période de chasse ». Une incertitude plane toujours dans la mesure quant au transport de bois. La détermination d'une mesure claire et acceptable présente encore un défi :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le transport de bois nuit à la quiétude des chasseurs ;• En raison de la forte proportion du territoire forestier couvert par les territoires fauniques structurés, une restriction du transport forestier en période de chasse empêche de poursuivre cette activité sur la quasi-totalité de l'unité d'aménagement 062-71. <p>Concernant le transport, les deux propositions offertes lors de la rencontre du 8 décembre 2021 sont présentées de nouveau :</p> <p>Proposition a) : Arrêt du transport forestier pendant la période de chasse à l'original (arme à feu) dans les territoires fauniques structurés (périodes prévues par règlement), à l'exception des chemins principaux, lesquels sont localisés dans le document-Cadre et processus d'harmonisation de la Table GIRT 062.</p> <p>Proposition b) Le transport forestier en territoire faunique structuré pendant la période de chasse à l'original (arme à feu) doit faire partie de l'harmonisation spécifique, à l'exception des chemins principaux localisés dans le document Cadre et processus d'harmonisation de la Table GIRT 062, pour lesquels le transport n'est pas restreint.</p> <p>L'ensemble des délégués n'ont pas encore été rencontrés afin de trouver un consensus.</p> <p>La chasse à l'original est une activité primordiale pour les TFS et le transport de bois est un sujet sensible pour l'ensemble des TFS. Des résolutions ont été adoptés pour interdire le transport de bois durant cette période par certains organismes.</p> <p>La carte des chemins principaux est présentée à l'ensemble de la Table GIRT. La majorité des délégués sont d'accord avec cette carte puisqu'elle avait été construite avec ceux-ci. Un doute subsiste quant à l'application de la proposition B dans le contexte d'un BMMB.</p> <p>Les discussions sur le dossier du transport de bois durant la chasse à l'original à l'arme à feu se poursuivront en comité de travail afin d'avoir une proposition pour la prochaine Table GIRT.</p>	<p>Poursuivre les rencontres de travail et organiser un comité afin de proposer une mesure lors de la TGIRT du 11 octobre 2023 (Coordination TGIRT)</p>



<p>7. Mise à jour du plan de travail 2023-2024</p> <p>La coordination de la table présente le plan de travail mis à jour qui sera déposé sur le site Web de la Table GIRT 062, dans la section membre.</p> <p>Rencontre Table GIRT du 11 octobre 2023</p> <p>Les membres souhaitent avoir une mise à niveau du dossier AIPL lors de la rencontre et avoir la présentation sur les cibles d'implantation des AIPL avec une présentation de la cartographie lors du comité AIPL à la fin du mois d'octobre.</p> <p>Dossiers TGIRT : Économies de la forêt</p> <p>Il est proposé de relancer les présentations « Économies de la forêt ».</p> <p>Dossiers TGIRT : Enjeu milieu riverain</p> <p>La Table GIRT devrait travailler de concert avec le MRNF afin de prédéfinir ces enjeux.</p>	<p>Mettre à jour le plan de travail 2023-2024 selon les commentaires de la Table et le déposer sur le site web (Coordination TGIRT)</p> <p>Informé Anouk Pohan du plan de travail choisi concernant le dossier des AIPL (Coordination TGIRT)</p> <p>Mettre en place les comités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Acériculture• Réseau routier• Faune• AIPL <p>(Coordination TGIRT)</p>
<p>8. PAFIT en ligne et rapport de suivi de la consultation publique</p> <p>Mme Isabelle Matteau du MRNF fait un retour sur le rapport de suivi de la consultation publique PAFIT 2023-2028. Ce rapport indique comment le MRNF réagit aux commentaires reçus.</p> <p>À la suite de la présentation de la synthèse des commentaires reçus par thème, la discussion porte sur le temps de traitement de ceux-ci. Mme Matteau explique que les commentaires pouvant être traités rapidement ont été intégrés au PAFIT 2023-2028. Ceux demandant plus d'analyse de la part du MRNF seront intégrés au prochain PAFIT.</p> <p>9. Présentation du rapport FSC</p> <p>La synthèse du rapport de réenregistrement FSC 2023 réalisé par l'organisme <i>Preferred by nature</i> pour l'unité d'aménagement (UA) 062-71 est présentée. Ce rapport présente l'audit FSC. Cette dernière s'est très bien réalisée.</p> <p>Le rapport est disponible à l'adresse suivante : https://foretlanaudiere.org/wp-content/uploads/2023/09/ogefl-fsc-fm-audit-22.pdf</p>	
<p>10. Bilan TGIRT 2022-2023</p> <p>Le bilan préliminaire des travaux de la Table GIRT 2022-2023 est présenté. Aucune bonification n'a été proposée. Une synthèse du document sera transmise à la direction régionale du MRNF avant le 30 septembre 2023 et diffusée sur le site Web de la Table GIRT 062, dans la section À propos.</p>	<p>Transmettre le bilan au MRNF avant le 30 septembre (Coordination TGIRT)</p> <p>Déposer la synthèse du bilan sur le site Web de la Table GIRT 062, dans la section À propos (Coordination TGIRT)</p>
<p>11. Adoption des mesures d'harmonisation de travaux sylvicoles commerciaux</p> <p>Le MRNF propose de modifier la phrase générique apparaissant lorsqu'un chantier est harmonisé concernant la fermeture de chemin en retirant le bout de phrase « notamment par le biais de l'utilisation d'un pont temporaire ». Cette demande provient du MRNF, car elle pouvait porter à confusion et cibler</p>	<p>Mettre à jour le plan de travail 2023-2024 (Coordination TGIRT)</p> <p>Mettre à jour Cadre et processus (Coordination TGIRT)</p>



seulement les chemins d'hiver puisque les ponts temporaires sont, dans la plupart des cas, utilisés en hiver.

Le retrait est adopté à l'unanimité par la TGIRT.

11.1 Secteur TNERABLE

- Les quatre mesures d'harmonisation concernant le paysage sont présentées;
- La mesure d'harmonisation concernant l'habitat faunique est présentée;
- Les deux mesures d'harmonisation concernant le maintien du potentiel acéricole sont présentées;
- La mesure d'harmonisation concernant la communication est présentée;
- Les deux mesures d'harmonisation concernant l'accès au territoire sont présentées;

La MHO : « Ne pas affecter le potentiel acéricole par l'implantation de nouveaux chemins à l'intérieur des potentiels acéricoles » ne fait pas consensus et demande d'être retiré.

Un membre de la Table affirme que les mesures d'harmonisations opérationnelles concernant le potentiel acéricole doivent être seulement appliquées dans les PAP et que c'est la dernière fois qu'il y a un MHO pour les érablières hors PAP. C'est au comité acéricole de travailler à cibler des PAP pour que les préoccupations soient des préoccupations concrètes et réelles. Le consensus de conserver la MHO est atteint. Ce dernier est accepté afin de procéder à l'harmonisation de ce secteur pour éviter des délais encore plus longs à l'harmonisation de ce chantier qui dure depuis maintenant 2 ans. [La fiche d'harmonisation](#) restera telle que présentée.

Un malaise est soulevé à inscrire dans le compte-rendu une exception à cette mesure d'harmonisation étant donné que l'ajout de nouveau chemin fait partie de la grille de gestion des écarts que la Table GIRT 062 s'est dotée. Il est important de respecter les cadres et processus de la TGIRT, car ce sont les membres qui les ont mis en place par souci d'équité et de respect de chacune des préoccupations.

Les mesures d'harmonisation proposées pour ce territoire ont été adoptées à l'unanimité.

La Table GIRT 062 émet un avis favorable à la fermeture de chemin en implantation dans le cadre de la réalisation des travaux puisqu'aucune préoccupation n'a été émise à cet effet.

12. Modification et ajout de mesures d'harmonisations (informations)

Trois secteurs ayant subi des modifications nécessitant seulement d'informer les utilisateurs impliqués dans l'harmonisation sont présentés pour information par le MRNF par souci de transparence.

**12.1 NORD_DEVENYNS**

Harmoniser le 8 décembre 2022.

La mesure : « Au nord de la presqu'île du lac Kanictokama, maintenir une lisière boisée de 20 m sans récolte, suivi d'une lisière boisée de 20 m en coupe partielle, avec déplacement de machinerie permis (voir carte). » est remplacée par : « Au nord de la presqu'île du lac Kanictokama, proscrire la récolte à l'est du sentier de débardage reliant les deux massifs de coupe de régénération et éviter l'apport de sédiments dans le milieu aquatique, humide ou riverain (voir carte).

Aucun commentaire n'a été émis suite à la présentation de la modification.

12.2 CASTOR

Harmonisé le 9 juillet 2018.

La mesure : « Maintenir 2 bouquets de 300 m² / l'hectare dans les CPRS. » est remplacée par : « Maintenir 2 bouquets de 300 m² / l'hectare sur le haut de pente du bloc de coupe de régénération situé à l'est du Lac Canot d'Écorce (voir carte). »

Aucun commentaire n'a été émis suite à la présentation de la modification.

12.3 BORY

Harmonisé le 16 septembre 2021.

La mesure : « Si les baux de villégiature sont mis en place avant, la réalisation des travaux, la réglementation en vigueur pour le maintien d'une lisière boisée s'appliquera (article 7 RADF) » est remplacé par : « Positionnements d'îlots dans le paysage visuel. (Voir carte).

Aucun commentaire n'a été émis suite à la présentation de la modification.

Adoption des mesures d'harmonisation pour les ajouts SIA**13.1 SIA 141028 (Saint-Donat)**

- Indiquer la possibilité d'implantation d'un chemin forestier dans le SIA en raison de l'enclavement d'une superficie forestière productive par le permis acéricole;
- Localiser toute nouvelle infrastructure à 100 m ou plus des bâtiments résidentiels privés, à l'exception de la tubulure, afin d'assurer la quiétude des résidents.
- Indiquer au détenteur de permis qu'un sentier multiusage utilisé par les motoneiges sera surfacé entre le 15 décembre et le 15 mars environ et que des motoneiges y circuleront.

13.2 SIA 141042 (Notre-Dame-de-la-Merci)

- Assurer le maintien de l'utilisation du sentier de randonnée non motorisée autorisé existant en prenant entente avec le détenteur du droit (Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie);
- Localiser toute nouvelle infrastructure à 100 m ou plus des bâtiments résidentiels privés, à l'exception de la tubulure, afin d'assurer la quiétude des résidents.

13.3 SIA 141001 (Notre-Dame-de-la-Merci)



- Localiser toute nouvelle infrastructure à 100 m ou plus des terrains résidentiels privés, à l'exception de la tubulure, afin d'assurer la quiétude des résidents.
- Assurer le maintien de l'utilisation du sentier de randonnée non motorisée autorisé existant en prenant entente avec le détenteur du droit (Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie);

13. Affaires diverses

Un projet d'amélioration d'un chemin forestier provenant de la Mauricie et venant se connecter au chemin Casey dans la Pourvoirie du Repos. Ce projet fait partie du programme de remboursement des coûts pour des activités d'aménagement forestier sur des chemins multiusages (PRCCM). Il mentionne également l'amélioration prévue du chemin de Manawan menant vers l'usine de biomasse du lac Taureau par ce dernier.

14. Évaluation de la rencontre

Les membres sont satisfaits de la rencontre. Le climat était favorable aux discussions.

15. Fermeture de la rencontre

La rencontre se termine à 16 h. La prochaine rencontre se tiendra le 11 octobre 2023 de 9 h à 16 h.